

Informations de base	
<p>2022/2668(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Réception et surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules: procédure d'imposition d'amendes administratives et les méthodes de calcul et de perception de celles-ci</p> <p>Complétant 2016/0014(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">IMCO</div> Marché intérieur et protection des consommateurs		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
04/04/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
05/05/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)02804	
05/05/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
18/05/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/07/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2668(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2016/0014(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/08982

Portail de documentation			
Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)02804	05/05/2022	